

QUATRIÈME UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ DU MERCANTOUR*

Organisée par

Le Centre d'Études et de Recherches internationales et communautaires (CERIC – CNRS UMR 6201) Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
L'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations internationales d'Aix-Marseille (AERRI)

SAINT MARTIN-VESUBIE, Auditorium – Médiathèque valléenne
05 - 09 septembre 2011

PROGRAMME DES TRAVAUX

Lundi 05 septembre	<p>Matin : Arrivée des participants</p> <p>12h30 : Déjeuner d'accueil à « <i>La Bonne Auberge</i> »</p>	<p>14h30 : Ouverture de la Quatrième session Auditorium Médiathèque</p> <p>Gaston FRANCO, <i>Maire de Saint Martin-Vésubie, Député européen</i> Pr. J. BOURRINET, <i>Président de l'AERRI, Président du Conseil scientifique des Universités internationales d'été du Mercantour, Professeur émérite de l'Univ. Paul Cézanne</i></p>	<p>15h-17h30 : Atelier 1 : Méthodologie de la Recherche</p> <p>Témoignages des post-doctorants</p> <p>Discussion générale</p>
Mardi 06 septembre	<p>9h-12h : Atelier I : Méthodologie de la Recherche</p> <p>GR1 Thèses en début de recherches</p> <p>GR2 Thèses avancées et post-docs</p>	<p>14h30-17h30 : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>14h30 : Identité constitutionnelle et intégration européenne en Allemagne (jurisprudence de la Cour constitutionnelle fédérale) Dr. Alexander KEES, <i>Juge au Tribunal régional de Stuttgart</i> Dr. Isabell VERDIER-BÜSCHEL, <i>Assistante de recherche à l'Univ. de Bâle</i></p> <p>16h30 : <i>Problèmes constitutionnels posés par la révision du traité de Lisbonne en Allemagne</i> Dr. Dr. H.C. H. Von MANGOLDT, <i>Professeur émérite de l'Univ. de Tübingen, Ancien juge à La Cour constitutionnelle de Leipzig</i></p>	<p>18h : Conférence publique 1</p> <p>La lutte contre le terrorisme (moyens juridiques) Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Univ. Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i></p>
Mercredi 07 septembre	<p>9h-12h : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>9h : Jurisprudence de l'Organisation mondiale du Commerce : les différends intéressant les grands pays émergents devant le juge de l'OMC M.-P. LANFRANCHI, <i>Maître de Conférences à l'Univ. Paul Cézanne</i></p> <p>11h : Jurisprudence de la Cour internationale de Justice Pr. Y. KERBRAT, <i>Univ. Paul Cézanne, Directeur-adjoint du CERIC</i> J.-F. MARCHI, <i>Maître de Conférences à l'Univ. Paul Cézanne</i></p>	<p>14h30-17h30 : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>Jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne Pr. V. MICHEL, <i>Univ. Paul Cézanne</i></p>	<p>18h : Conférence publique 2</p> <p>Actualités du recours à la force dans les relations internationales (Libye, Côte d'Ivoire) Pr. L. BALMOND, <i>Univ. Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i></p>
Jeudi 08 septembre	<p>JOURNÉE MONTAGNE</p>		<p>18h : Conférence publique 3</p> <p>L'unité italienne est-elle menacée ? Pr. D. VELO, <i>Univ. de Pavia, Ancien Président de l'AUSE</i></p>
Vendredi 09 septembre	<p>9h30-12h00 : Atelier 3 : Approfondissement thématique</p> <p>Table-ronde : « La cohésion territoriale dans l'Union européenne » Sous la Présidence du Pr. D. VELO, <i>Univ. de Pavia, Ancien Président de l'AUSE</i></p> <p>Pr. T. INUMA, <i>Univ. de Senshu (Japon)</i> W. PETZOLD, <i>Chef d'unité, Comité des Régions de l'Union européenne</i> G. POLLET, <i>Direction des Relations internationales, Conseil régional PACA</i> N. RUBIO, <i>Maître de Conférences à l'Univ. Paul Cézanne</i></p>		

* Avec le concours du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la commune de Saint Martin-Vésubie